



RÈGLEMENTS | APPEL À WEBSÉRIES 2022

Les Rendez-vous Québec Cinéma lancent cet appel à tou-te-s les réalisateur·rice·s, producteur·rice·s et distributeur·rice·s de webséries québécois·e·s ou franco-canadien·ne·s.

UNE VITRINE EXCEPTIONNELLE POUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS

Les Rendez-vous Québec Cinéma, seul festival entièrement dédié au cinéma québécois, proposent depuis 40 ans le plus vaste éventail de genres et d'approches cinématographiques, rassemblant autant les œuvres de la relève que de nos cinéastes établis. Avec sa sélection de plus de 300 films, dont une centaine de premières, et une pléiade d'événements gratuits, le festival devient, pendant 11 jours, le haut lieu de rencontre entre le public et les artistes pour célébrer le cinéma d'ici.

DATES DU FESTIVAL

La 40^e édition des Rendez-vous Québec Cinéma se déroulera **du 23 février au 5 mars 2022**.

COMPÉTITION DES WEBSÉRIES

La plus récente saison des webséries en compétition sera présentée en intégralité et éligible au prix de la meilleure websérie. Les webséries ne doivent pas avoir été diffusées avant le 31 décembre 2020 pour être éligibles à la compétition.

Frais de soumission : 30 \$

PROGRAMMATION DE LA GRANDE FÊTE DES WEBSÉRIES

Lors de cette soirée, un épisode inédit de séries à venir sera présenté. *La Grande fête des webséries* est une soirée festive où des épisodes de webséries sont présentés en primeur au festival. Les épisodes soumis doivent être des primeurs et n'avoir jamais été diffusés avant le 5 mars 2022.

Frais de soumission : 20 \$

RÈGLEMENTS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. ADMISSIBILITÉ DES ŒUVRES

Est admissible toute œuvre de fiction québécoise ou franco-canadienne à épisodes qui est diffusée en premier lieu sur le Web.

Pour la compétition, les webséries ne doivent pas avoir été diffusées avant le 31 décembre 2020 pour être éligibles. Pour la Grande Fête, l'épisode soumis doit être une primeur, c'est-à-dire qu'il ne devra pas être diffusé avant le 5 mars 2022.

WEBSÉRIES : Œuvre de fiction à épisodes qui est diffusée en premier lieu sur le Web.

2. INSCRIPTION FORMULAIRE OBLIGATOIRE

Les inscriptions doivent impérativement se faire en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site officiel de quebeccinema.ca ou sur demande auprès de programmation@quebeccinema.ca.

Aucune inscription non officielle par courriel, téléphone ou en personne ne sera considérée.

3. DATE LIMITE DE SOUMISSION

La date limite pour soumettre une œuvre et remplir le formulaire en ligne est le **1er décembre 2021**.

L'équipe du festival se réserve le droit de refuser une œuvre qui ne respecte pas les délais d'inscription.

4. PIÈCES REQUISES OBLIGATOIRES

Obligatoire via le formulaire d'inscription en ligne au plus tard le 1er décembre 2021 :

- (1) ou (2) photos minimum promotionnelles de la websérie ;
- La bande-annonce ou teaser de l'œuvre (si existant) ;
- (1) ou (2) épisodes et/ou un pilote via un lien de visionnement en ligne, avec mot de passe le cas échéant ;
- Le générique détaillé de l'œuvre.

Merci de communiquer avec notre équipe à programmation@quebeccinema.ca pour toutes questions concernant les pièces requises.

5. COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection des œuvres est faite par le comité de programmation des événements, chapeautés par la direction des Rendez-vous Québec Cinéma. Elle s'appuie d'abord sur une volonté d'assurer une diversité des voix dans l'expression cinématographique au Québec et de susciter un dialogue entre les films, les créateurs et créatrices et le public. En ce sens, les choix de programmation ne constituent pas un jugement qualitatif des œuvres soumises, mais ils traduisent plutôt un souci de trouver le juste équilibre entre les différents genres, écritures cinématographiques et contextes de production, tout en portant une attention particulière aux cinéastes émergents et aux primeurs.

L'équipe des Rendez-vous Québec Cinéma se réservent le droit de refuser une œuvre qui ne correspond pas aux critères de sélection ou à nos visées de programmation.

En raison de la grande quantité d'œuvres reçues, il n'est pas possible pour les comités de sélection de fournir de commentaires sur les refus.

5.1. ŒUVRES SÉLECTIONNÉES

Les résultats de la sélection seront communiqués par courriel aux soumissionnaires au **début du mois de janvier 2022**. Toute sélection est finale et doit demeurer confidentielle jusqu'à la conférence de presse le 8 février 2022.

Une fois l'œuvre sélectionnée, il est impératif de communiquer dans les plus brefs délais à

programmation@quebeccinema.ca pour nous aviser de toute attente de réponse d'un autre festival qui pourrait compromettre la projection aux RVQC.

6. MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Du matériel promotionnel (affiches, DVD, dossiers de presse, extraits, etc.) pourrait être demandé au besoin. Veuillez aussi noter que les biographies et synopsis sont révisés et modifiés par notre équipe de correcteurs et rédacteurs à des fins d'uniformité. Nous nous réservons le droit de modifier ou de raccourcir vos textes soumis au formulaire.

LA DIRECTION DES RENDEZ-VOUS QUÉBEC CINÉMA SE RÉSERVE LE DROIT DE STATUER SUR TOUS LES POINTS NON PRÉVUS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS CONSIDÉRÉS.

Toutes les pièces requises doivent être acheminées à l'attention de :

QUÉBEC CINÉMA | Département programmation
2 RUE SAINTE-CATHERINE EST, BUREAU 101
MONTRÉAL, QUÉBEC, H2X 1K4

Toutes questions relatives à la programmation et la soumission des films peuvent également être acheminées à programmation@quebeccinema.ca